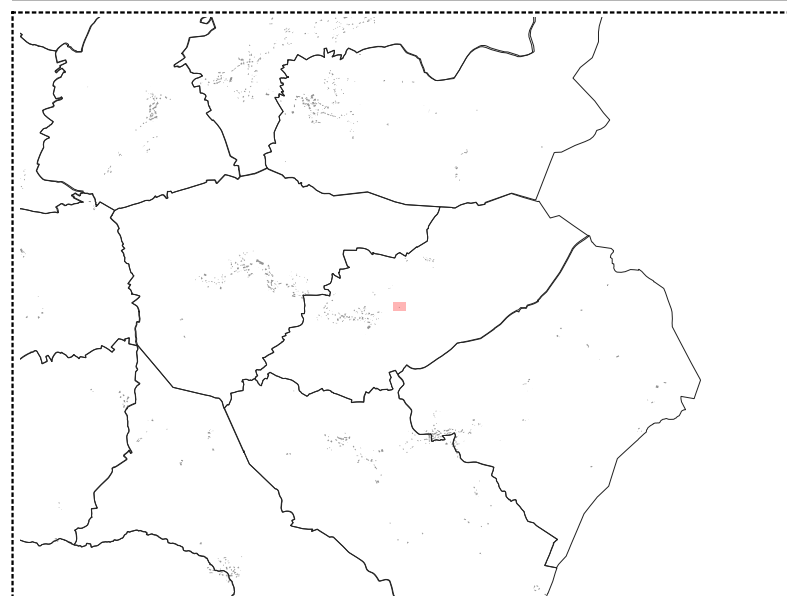
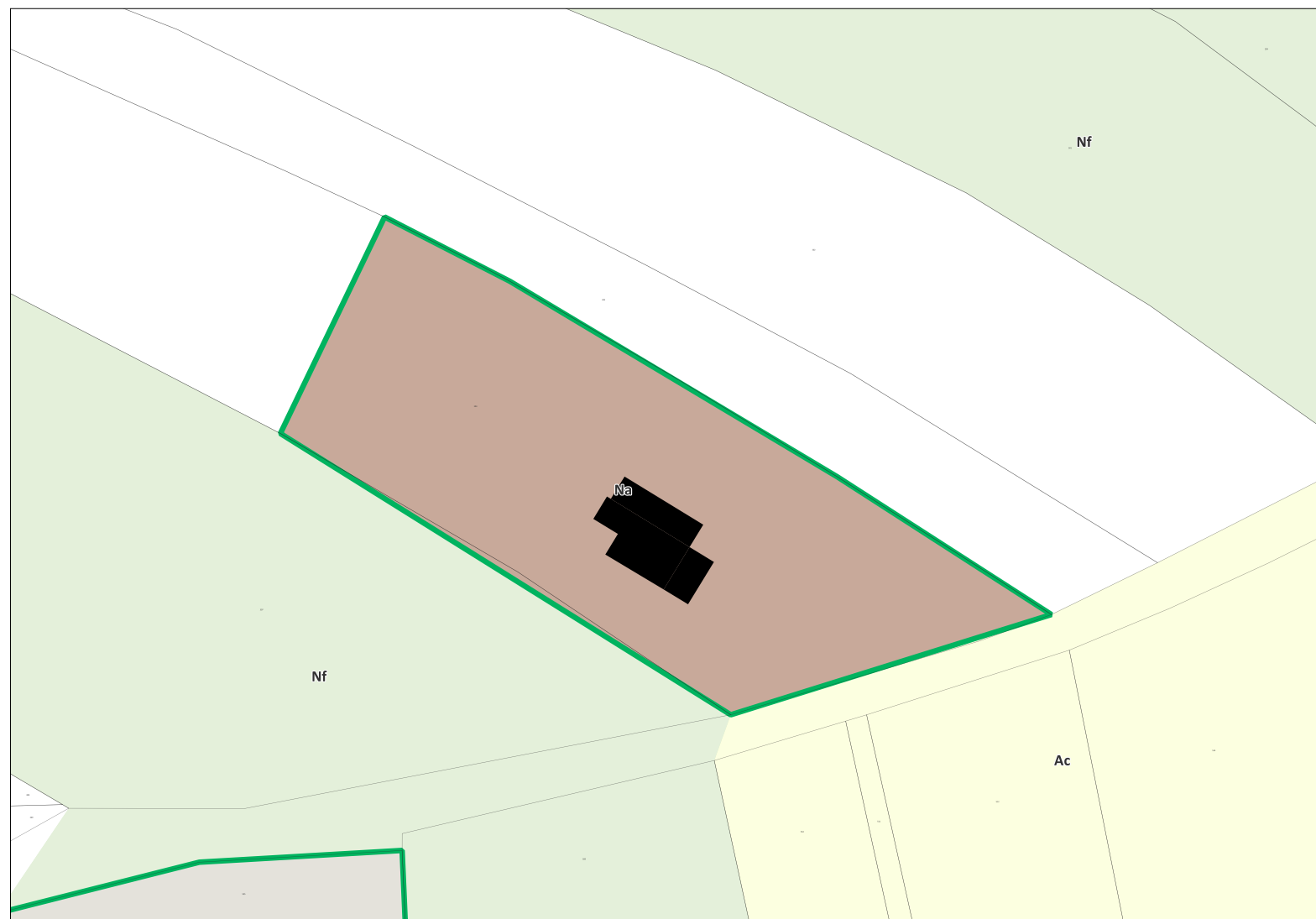




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

SURFACE (en ha) : 0.2

PROJET : > Bâtiment existant

> Privé

> Cabane de chasse





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

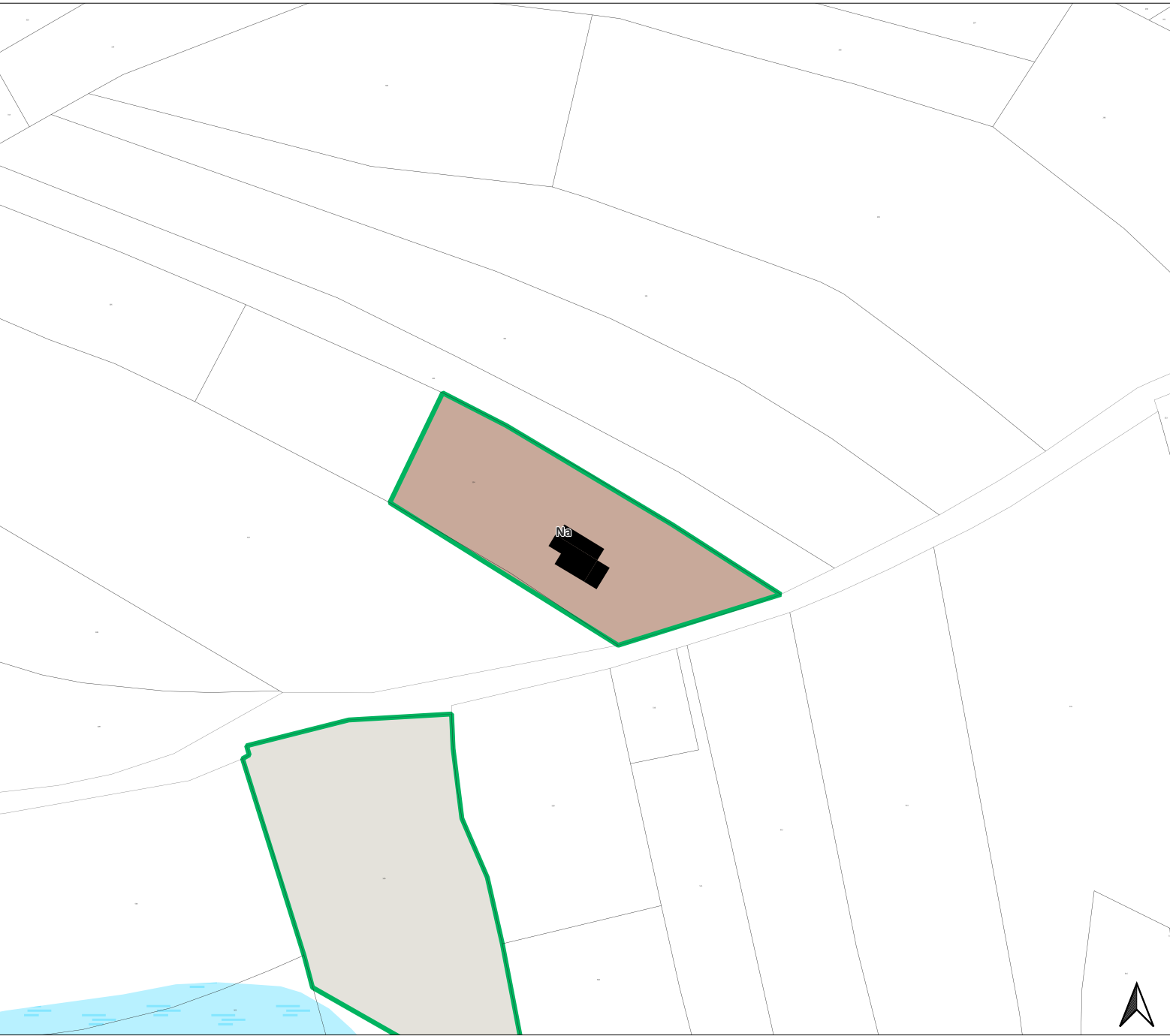
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur n'est pas concerné par des enjeux environnementaux ou paysagers. La cabane de chasse est existante.

- Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers

Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

Zone Humide Effective

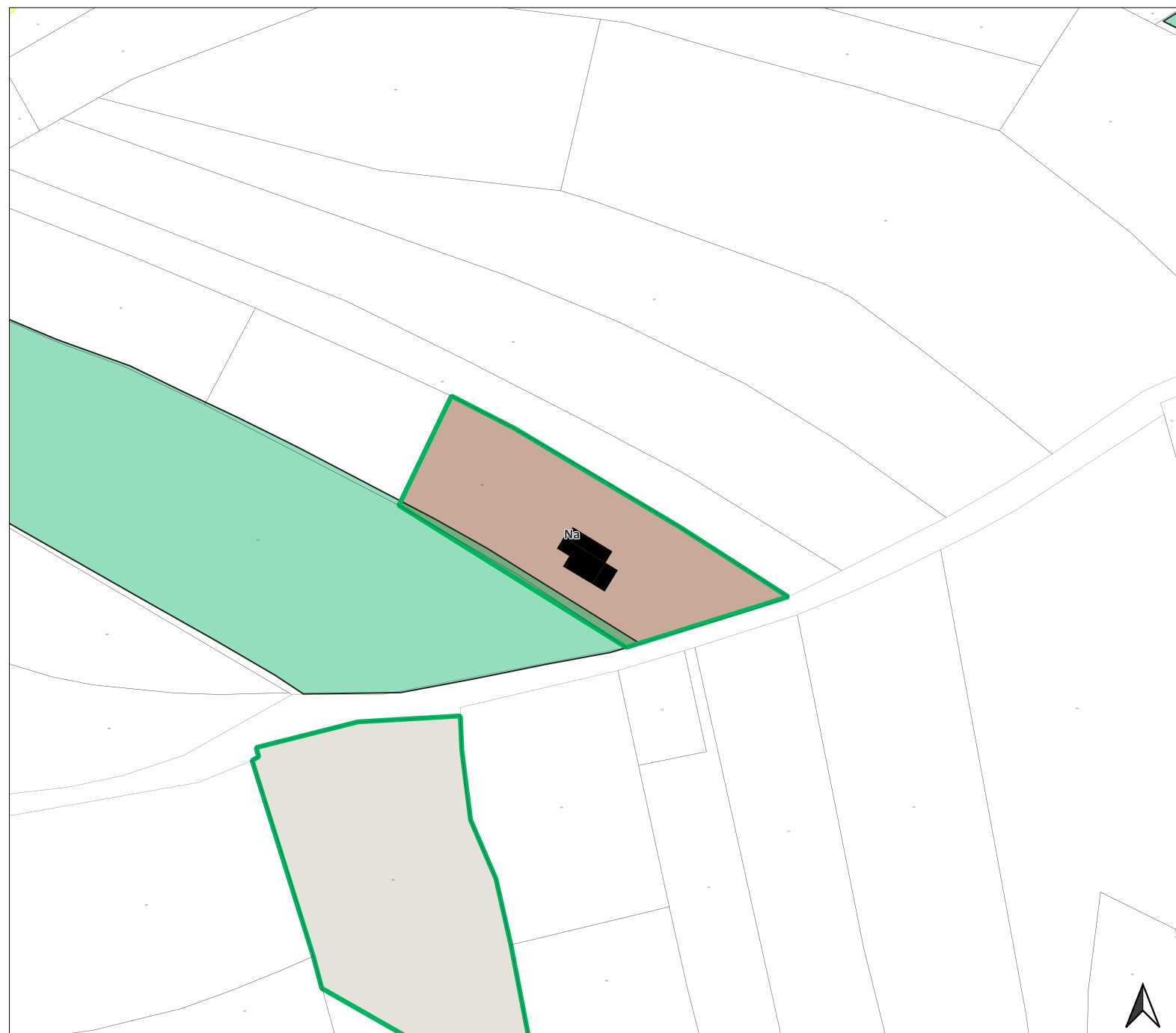
Réserve nationale
- Réservoirs trame prairie

Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
 STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
 ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- ☐ Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - ☐ Bâtiments agricoles
 - ☐ Périmètre ICPE
 - ☐ Périmètre RSD
 - ☐ Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 - ☐ ONF- Forêts Publiques